

dré de cailloux très durs blancs, jaunes et rouges, de quartz jaspoïde et chalcédonieux provenant des filons de l'Aurès et dont le volume diminue, par conséquent, à mesure qu'on s'éloigne de leur lieu d'origine en descendant vers le sud. Des cours d'eau torrentiels ont raviné çà et là ces amas d'alluvions, en se précipitant vers le fond des Chotts, et les parois de ces ravins escarpés et profonds permettent d'en étudier la constitution. Ce terrain se compose principalement de matériaux détritiques, déposés en stratification torrentielle, c'est-à-dire inclinée à l'aval, absolument comme les deltas que les fleuves amoncellent à leurs embouchures dans la mer.

Le désert de dunes s'étend surtout dans la partie orientale du Sahara. Il est formé, comme son nom l'indique, par d'immenses amas de sables mouvants que les vents plissent en séries de hautes collines. A l'inverse des dunes de la Gironde qui envahissaient, avant qu'on eût réussi à les fixer par la culture, tout le territoire situé à l'orient, les dunes du Sahara sont à peu près immobiles, c'est-à-dire qu'elles oscillent périodiquement autour d'un point qui peut être idéalement considéré comme fixe, poussées tantôt au nord-ouest, tantôt au sud-est par les vents qui dominent alternativement dans ces parages (1). Mais leur constitution géologique ne diffère de celle du désert de plateau que par l'absence de ciment gypseux (2). Ce sont deux types qui représentent autant de faciès d'un seul et même terrain (3). On dirait, dans le désert de plateaux, le lit d'une mer qui se serait lentement évaporée, déposant d'abord le gypse

---

(1) E. Desor. — *La Forêt vierge et le Sahara*, p. 90. — Ch. Martins. *Le Sahara oriental*, p. 561.

(2) E. Desor. — *Id.*, p. 91.

(3) E. Desor. — *Id.*, p. 75.